

COMMUNE DE  
WIMEREUX

DECLARATION PREALABLE  
DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE		Référence dossier
Demande déposée le 24/05/2022      Avis de dépôt affiché en mairie le 31/05/2022 Complétée le 27/06/2022		N° DP 62893 22 00081
Par : Madame DEWITTE Martine		Surface de plancher : / m²
Demeurant à : 9 rue Saint Exupéry 62930 WIMEREUX		
Représenté par :		
Pour : Pose d'un bardage, remplacement portail, remplacement de la porte de garage par une baie vitrée et construction d'un carport		
Sur un terrain sis à : 9 Rue Saint Exupéry 62930 WIMEREUX		

Le Maire de WIMEREUX,

Vu la demande de Déclaration Préalable Maison Individuelle n° : DP 62893 22 00081 susvisée,  
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L421-1 et suivants et R 421-1 et suivants,  
Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 06/04/2017,  
Vu le règlement de la zone UCd-I,

**Considérant** que le projet porte sur la ou les parcelles cadastrées AO81 classées en zone UCd-I de la commune de WIMEREUX,

**Considérant** que le projet consiste en la pose d'un bardage, au remplacement du portail existant, au remplacement de la porte de garage par une baie vitrée et en la construction d'un carport,

**Considérant** que le projet respecte les dispositions du règlement de la zone UCd-I,

## **ARRETE**

### **ARTICLE 1 :**

Le Maire de la commune de WIMEREUX **NE S'OPPOSE PAS** à la réalisation du projet décrit dans la demande.

### **ARTICLE 2 : Taxes**

La présente autorisation pourrait être assujettie à la Taxe d'Aménagement et à la Redevance d'Archéologie Préventive, dont les montants pourrons vous être transmis ultérieurement.

Fait à WIMEREUX,

Le Maire,

Jean-Luc DUBAËLE

Signé par : Jean-Luc DUBAËLE  
Date : 18/07/2022  
Qualité : Maire de la ville de  
WIMEREUX